

VOS INFORMATIONS

SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES DE MAI ET JUIN

Les dernières nouvelles et mises à jour de votre conseillère



DANS CE NUMÉRO

LES DEMANDES DE CÉGEP

Échéancier des admissions de la session Automne 2026

LES DEMANDES DE DEP

ÉCOLE DES ADULTES

LES COURS D'ÉTÉ

RELEVÉ DES APPRENTISSAGES

CONVERSION ET MODÉRATION

La fin d'année approche à grands pas

par Kelly-Ann Taillon & Elysabeth Hurteau

Ce prochain numéro regroupe les informations scolaires et professionnelles des mois de mai et juin.

L'année scolaire tire déjà à sa fin. Certains diront que tout est gagné ; cependant, il n'est pas encore temps de relâcher les efforts, puisque la période des examens de fin d'année se déroulera tout au long du mois de mai et de juin.

Merci de votre soutien dans ce processus essentiel pour l'avenir de vos enfants.

Bonne lecture !

LES DEMANDES DE CÉGEP

Les places disponibles au 3^e tour sont affichées sur admission.sram.qc.ca ainsi que sur le site du SRAM. **Les réponses** des cégeps pour le 2^e tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca, dès **le 12 mai 2026**.

Advenant un refus au 2^e tour, vous avez jusqu'au **27 mai à 23 h 59** pour soumettre un nouveau choix ou compléter un dossier de demande d'admission au **3^e tour**.

Des questions concernant l'échéancier des admissions pour la session d'automne 2026 ? Référez-vous à la page suivante pour plus de détails.

LES DEMANDES DE DEP

Pour les élèves qui n'ont pas encore complété leur inscription, il est toujours possible de le faire pour plusieurs programmes en visitant le site web suivant : [AdmissionFP](#).

ÉCOLE DES ADULTES

Vous n'avez pas encore effectué les démarches pour l'inscription à l'école des adultes ? Il n'est pas trop tard !

Il est très important de rencontrer la conseillère d'orientation de l'école afin de bien comprendre le fonctionnement et le processus d'inscription. Une rencontre obligatoire aura lieu au mois de **mai**. Sans la référence de la conseillère et la participation à cette rencontre, il ne sera pas possible de fréquenter l'école des adultes l'an prochain.



LES DEMANDES DE CÉGEP

Échéancier des admissions de la session Automne 2026

26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	1



1ER MARS 2026 - 23:59

Date limite pour compléter son dossier de demande d'admission au 1er tour



3 AVRIL 2026

Les réponses des cégeps pour le 1^{er} tour sont publiées



22 AVRIL 2026- 23:59

Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier de demande d'admission au 2^e tour



12 MAI 2026

Les réponses des cégeps pour le 2^e tour sont publiées



27 MAI 2026- 23:59

Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier de demande d'admission au 3^e tour



13 JUIN 2026

Les réponses des cégeps pour le 3^e tour sont publiées



LES COURS D'ÉTÉ

Pour tout ce qui concerne les cours d'été, reprise d'examens et cours de scolarisation 2026, rendez-vous sur la page [Web](#) du CSSMI. Les dates d'inscription et les modalités seront publiées sur la page officielle des cours d'été.

COURS DE SCOLARISATION ÉTÉ 2026 :

STE (SCIENCES ENRICHIES DE LA 4E SECONDAIRE)

Le cours de science et technologie de l'environnement (STE) de la 4e secondaire est un préalable aux cours de Chimie/Physique de 5e secondaire. Ce cours sera offert durant l'été 2026 dans la mesure où il y aura un minimum d'élèves d'inscrit. Ce cours s'adresse aux élèves présentement en échec du cours de STE, ainsi qu'à ceux qui souhaitent s'y inscrire afin d'obtenir ce cours, qui peut être exigé pour l'admission à certains programmes au cégep.

NOUVEAUTÉ FRANÇAIS DE SECONDAIRE 5

Ce cours complet de français de 5e secondaire d'une durée de 112 heures s'adresse aux élèves qui ne fréquenteront plus une école secondaire en septembre prochain et qui souhaitent faire le cours pour obtenir leurs unités de français 5e secondaire. Pendant ce cours, les trois compétences (lecture, écriture et communication orale) seront enseignées et évaluées. Pour s'inscrire, les élèves doivent avoir réussi leur cours de français de 4e secondaire.

Les informations relatives aux coûts, durée, horaire et transport des cours de scolarisation se retrouvent sur la page Web du CSSMI

COURS DE SCOLARISATION ÉTÉ 2026 (SUITE):

Uniquement pour la scolarisation en sciences et technologie de l'environnement (STE) et français de secondaire 5, sachez que la date limite pour mentionner l'intérêt de votre enfant à l'une des conseillères de l'école est le mardi **16 juin**.

Vous devez communiquer avec la conseillère à l'adresse suivante: ElysaBeth.Hurteau@cssmi.qc.ca au plus tard le 16 juin. Vous trouverez les informations demandées dans le Classroom d'orientation de 4e et 5e secondaire.

LES REPRISES D'EXAMENS

La reprise d'examen s'adresse uniquement aux élèves de 4e ou 5e secondaire. Elle est offerte dans les situations suivantes :

- L'élève suit déjà un cours d'été et souhaite se présenter à un examen supplémentaire ;
- L'élève est dans l'impossibilité de suivre un cours d'été, mais peut participer à une formule expresse de préparation à l'examen ;
- Selon les recommandations de l'école, l'élève pourrait transformer un échec en réussite grâce à un résultat positif à l'examen ministériel (des appels sont effectués en juillet pour ces situations exceptionnelles).



RELEVÉ DES APPRENTISSAGES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR LES ÉLÈVES DE 4^E ET 5^E SECONDAIRE

Vers la fin du mois de juin, le bulletin de votre enfant sera disponible sur le portail Mozaïk.

Il est important de noter que, pour les matières comportant une épreuve ministérielle (science et technologie de 4e secondaire, mathématiques de 4e secondaire, histoire de 4e secondaire, français de 5e secondaire et anglais de 5e secondaire), les résultats affichés au bulletin seront provisoires. Ainsi, votre enfant pourrait apparaître en réussite au sommaire du bulletin, mais être en situation d'échec sur le relevé des apprentissages du ministère. Il est donc essentiel d'attendre le relevé ministériel afin de confirmer la réussite du cours.

Le relevé ministériel sera disponible sur le service en ligne du ministère de l'Éducation à compter du 6 juillet. Nous vous recommandons de vous assurer que votre enfant soit inscrit à ce service afin d'avoir accès à son relevé dès sa publication, puisque des délais très serrés devront être respectés pour l'inscription aux cours d'été et aux reprises d'examens. Consultez les dates importantes [ici](#).

INSCRIPTION - SERVICE EN LIGNE

Pour le service en ligne du ministère de l'Éducation, un seul compte pourra être créé par code permanent. Votre enfant devra fournir une adresse courriel personnelle autre que celle de l'école et son numéro de fiche lui sera également demandé.

Le code permanent est indiqué sur les bulletins et le numéro de fiche est notamment inscrit sur l'horaire de l'élève.

- Le lien direct servant à se connecter au service en ligne du MEQ est [ici](#)
- Sinon, le lien général du MEQ est [ici](#)

The image shows two screenshots of the Québec Ministry of Education website. The top screenshot shows the homepage with a navigation menu and a 'Services en ligne' button circled in red. The bottom screenshot shows the 'Services en ligne' page with a warning message box. A red arrow points to the 'Dossier scolaire de l'élève en ligne' link in the navigation menu.

Services en ligne
Pour le citoyen

Note importante

Si vous recevez un message d'erreur vous indiquant que les informations fournies ne permettent pas de bien vous identifier, assurez-vous que les informations que vous inscrivez sont bien celles qui figurent soit sur votre certificat de naissance (délivré par le Directeur de l'état civil), soit sur un autre document officiel (ex. : votre passeport).

Le système ne pourra pas vous identifier si vous n'écrivez pas au complet vos noms et prénoms ainsi que ceux de vos parents.

Vous devez fournir votre adresse courriel personnelle, et non pas celle d'un de vos parents ni celle de votre école.

Si vous faites plus de trois tentatives de connexion au Dossier scolaire de l'élève en ligne, le système bloquera votre accès pour quelques heures. Vous devrez donc réessayer plus tard.

Notez que vous, l'élève, êtes la seule personne autorisée à faire une modification au Dossier scolaire de l'élève en ligne.

- [Dossier scolaire de l'élève en ligne](#)
- [Mon dossier d'aide financière aux études](#)
- [Obtenir ou modifier un code permanent](#)



CONVERSION ET MODÉRATION DE RÉSULTATS POUR LES ÉLÈVES DE 4^E ET 5^E SECONDAIRE

Des traitements statistiques peuvent être appliqués par le ministère de l'Éducation pour les matières dans lesquelles il y a une épreuve ministérielle (épreuve unique). C'est notamment le cas pour les cours de science et technologie de la 4^e secondaire, de mathématique de la 4^e secondaire, d'histoire de la 4^e secondaire, de français de la 5^e secondaire, d'anglais de la 5^e secondaire.

Nous vous invitons à consulter la brochure explicative à ce sujet, [ici](#).

À BIENTÔT !

Nous vous souhaitons une merveilleuse fin d'année scolaire. Nous nous retrouverons en septembre 2026 pour un nouveau numéro du journal, avec vos informations scolaires et professionnelles, ainsi que les dernières nouvelles et mises à jour de vos conseillères.

Nous espérons que cette info-parents, envoyée chaque mois, vous plaît et vous aide dans l'accompagnement scolaire et professionnel de votre enfant.

À l'année prochaine !

